



Dans ce numéro

Exemples nationaux et internationaux : 2
Europe, France, Belgique, Angleterre,
Autriche, Espagne, Australie,
États-Unis, Canada et Québec

En guise de conclusion 16

Nous avons lu pour vous
Bilan démographique du Québec :
familles, conditions de vie, inégalités 17

BULLETIN SPÉCIAL

Observatoires, Organismes de veille, Centres de liaison et de transfert : exemples nationaux et internationaux

Ce *Bulletin de recherche* est consacré à la présentation de quelques organismes qui peuvent se rapprocher de ce qu'il est convenu de qualifier d'*Observatoires*, d'*Instituts de veille* ou encore de *Centres de liaison et de transferts*. Les appellations sont diversifiées, les contenus varient énormément, le nombre d'organismes pertinents est considérable. Il n'est pas possible, bien entendu, de répertorier toutes les institutions, même en nous restreignant aux organismes qui s'adressent principalement à la famille et à l'enfance. Nous avons jugé cependant que l'exercice n'était pas inutile, car à la seule lecture des quelques exemples que nous avons retenus, on peut avoir une bonne idée de la diversité des pratiques en ce domaine, tout en offrant un point de référence pour réfléchir sur la nature, le contenu, la pertinence de tels organismes. On verra également que la distinction entre « centre de recherche » et « observatoire » n'est pas toujours très nette. On pourra évoquer à l'occasion la disparité considérable des ressources dont disposent les organismes que nous avons répertoriés.

Pour faciliter la lecture, nous avons regroupé les fiches selon l'appartenance des organismes répertoriés. L'Europe est particulièrement riche en exemples et en matière d'observatoires; outre la communauté européenne, qui a un site récent, nous présentons des organismes en France, en Angleterre, en Autriche, en Belgique et en Espagne. Une courte section, très incomplète, présente quelques exemples américains. Une section est également dévolue à quelques sites canadiens. Pour ce qui est du Québec, il n'existe pas d'organisme de liaison et de transfert dans le domaine de la famille et de l'enfance; nous avons cru bon toutefois de présenter quelques Observatoires, de manière à donner une idée de l'expérience québécoise en ce domaine. En conclusion de ce dossier, nous proposons une réflexion sur l'avenir et les enjeux de tels organismes, avec en filigrane, le fait qu'au Québec il n'existe aucun Observatoire dédié à la famille et à l'enfance.

Nous inaugurons également une rubrique très souple, « *Nous avons lu pour vous* », qui présente un sommaire de quelques publications scientifiques récentes, dans l'espoir que ces fiches de lecture puissent alimenter les pratiques.

En Europe, les politiques familiales sont du ressort des États membres et non de la communauté européenne, ceci afin de composer avec les réticences de nombreux États à confier à un tiers les questions des politiques sociales liées au mariage, à l'avortement et à la fécondité. Malgré tout, par le biais des questions démographiques, de l'emploi et de la baisse de la natalité, notamment, les États membres ont convenu de créer en 2007 l'Alliance européenne pour la famille que nous décrivons dans ce Bulletin. Cette organisme peut être considéré comme faisant suite au European Observatory on the Social Situation, Demography and Family, lequel a existé de 1998 à 2004, logé à l'Institut autrichien pour les études sur la famille (décrit dans ce bulletin). La partie statistique de l'Alliance est maintenant confiée à l'OCDE.

C'est pourquoi cette section européenne est composée essentiellement d'observatoires nationaux. Nous avons bien entendu fait une place à l'Alliance européenne fraîchement créée.

Alliance européenne pour les familles

L'Alliance européenne pour les familles a été créée en 2007 et est liée à l'OCDE (OCDE Family Database). La conciliation famille-travail constitue la préoccupation majeure de l'établissement de cette organisation. Les fondateurs croient que cette conciliation joue un rôle primordial sur les plans de l'économie et des politiques sociétales futures.

Objectif :

En travaillant ensemble, les États membres de l'Union européenne souhaitent « donner des impulsions pour instaurer une plus grande empathie envers les familles et pour promouvoir la coopération et un apprentissage réciproque voué au succès dans l'Union européenne ».

Mission de la politique de la famille :

« Instaurer des préalables positifs pour les familles. Dans le domaine de la politique de la famille, les gouvernements de l'Union européenne disposent de diverses possibilités sur le plan de la conception et chaque État membre a développé une combinaison de prestations et de mesures en faveur des familles qui lui est propre. »

Le site Internet de l'Alliance européenne pour les familles présente aussi trois programmes de « bonnes pratiques » :

Les Early Excellence Centres, (Royaume-Uni)

Il s'agit d'un programme ayant pour objectif de développer des modèles de bonnes pratiques pour les prestations de services intégrées à l'intention des enfants qui ne sont pas encore scolarisés et de leur famille.

Les Alliances locales pour les familles, (Allemagne)

Il s'agit des regroupements de partenaires issus de divers milieux, tant publiques que privés qui s'engagent en faveur des familles. Il peut s'agir de projets ayant trait à la conciliation travail-famille que divers moyens de leur venir en aide.

Le soutien financier pour l'assistance des enfants, (Finlande)

Cette allocation garanti que les enfants obtiennent l'assistance dont ils ont besoin. Les parents peuvent opter pour cette allocation au lieu de recourir à des services communaux d'assistance de jour. Trois formes d'aide peuvent être allouées : l'allocation pour l'assistance des enfants à domicile; l'allocation d'assistance partielle est versée en cas de congé de temps partiel; l'allocation pour l'assistance de jour privée.

L'Alliance européenne pour les famille présente deux types d'études :

Les études *multinationales* présentent les points communs et les distinctions de la politique de la famille dans les différents États membres de l'Union européenne. On peut y retrouver des études sur les prestations financières servies aux familles, des articles sur la conciliation travail-famille, sur l'assistance des enfants et sur diverses options de la politique familiale. Quant aux études *nationales* elles illustrent les répercussions que les mesures prises par les différents États en matière de politique familiale pour les familles.

Site Internet : http://ec.europa.eu/employment_social/families/european-alliance-for-families_fr.html

Observatoire de la parentalité en entreprise

En 2008, la Charte de la parentalité a été créée dans l'optique des difficultés de conciliation famille-travail. La Charte de la parentalité en entreprise a été lancée pour inciter les entreprises à mettre en place des actions concrètes en faveur des salariés parents : crèches d'entreprise, congés parentaux, télétravail, pratiques de gestion des ressources humaines non discriminatoires pour les parents, etc. Depuis son lancement, la Charte de la parentalité en entreprise a été signée par une cinquantaine d'entreprises de toutes tailles.

Ainsi, l'Observatoire de la parentalité en entreprise a été créé pour :

- porter la Charte de la parentalité en entreprise;
- amener un nombre grandissant de sociétés à la signer;
- contrôler la mise en œuvre des engagements qu'elle stipule.

Le site Internet vise à faire connaître les travaux de l'Observatoire et mettre en valeur les bonnes pratiques des entreprises signataires de la Charte.

Missions de l'Observatoire :

- amener un nombre grandissant d'entreprises à signer la Charte de la parentalité en entreprise;
- veiller à ce que cette dernière se traduise par des actions concrètes dans les entreprises.

Objectifs :

- collecter, analyser et faire connaître des informations, documents et études sur la parentalité en entreprise et plus largement sur l'ensemble des thèmes liés à l'équilibre de vie personnelle et vie professionnelle;
- accompagner ses membres pour les aider dans leurs réflexions et leurs actions et leur fournir les outils nécessaires;
- favoriser l'échange d'information entre les membres de l'association sur leurs expériences respectives;
- identifier les « meilleures pratiques » existantes en France et à l'étranger;
- animer la réflexion et réunir des représentants d'entreprises, des experts, des universitaires et des sociologues;
- sensibiliser les responsables politiques, économiques, sociaux et institutionnels à la parentalité en entreprise et plus largement aux conditions de travail des salariés et à la recherche d'un équilibre de vie professionnelle et personnelle;
- faciliter la constitution de partenariats avec les acteurs et les réseaux concernés, en France, en Europe et au-delà.

Champs d'actions concrètes :

- les services facilitant le quotidien des salariés;
- le soutien financier aux salariés-parents;
- l'organisation du travail;
- l'accompagnement RH et managérial.

Le comité d'orientation travaille à ouvrir et à enrichir le champ des actions et des réflexions en croisant les spécialités (sociologie du travail, de la famille, économie, médecine et psychologie du travail, politiques d'entreprises, politiques publiques), et les réseaux d'influence (sphère publique, recherche et entreprise) dont les missions sont :

- créer des indicateurs et un outil de diagnostic qui permettra de mesurer les entreprises et de donner ainsi toute sa pertinence à l'engagement fait par celles-ci en signant la Charte de la parentalité;
- insuffler une dynamique à l'Observatoire en définissant des thèmes de réflexion et d'action. L'intérêt ici est d'ouvrir le champ en croisant les spécialités (sociologie du travail, de la famille, économie, médecine et psychologie du travail, politiques d'entreprises, politiques publiques...) et les réseaux d'influence (sphère publique, recherche et entreprise). Ces échanges permettront de proposer au Bureau de l'Observatoire des sujets d'études (qui pourront être menées dans le cadre de l'Observatoire), des thèmes de conférences, d'ateliers et débats et des thèmes d'action pour les entreprises.

La charte de la parentalité en entreprise propose les engagements suivant :

- faire évoluer les représentations liées à la parentalité dans l'entreprise;
- créer un environnement favorable aux salariés-parents, en particulier pour la femme enceinte;
- respecter le principe de non-discrimination dans l'évolution professionnelle des salariés-parents.

Site Internet : <http://www.observatoire-parentalite.com/>

Observatoire national de la petite enfance

« L'Observatoire national de la petite enfance recueille et coordonne des travaux menés sur la petite enfance. Il contribue ainsi à un meilleur éclairage des décisions politiques dans ce domaine. »

« Piloté par la Caisse nationale des allocations familiales, l'Observatoire associe l'ensemble des services statistiques et d'études des institutions impliquées dans les politiques de la petite enfance, ainsi que les services qui définissent ou mettent en oeuvre ces politiques :

- la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation des statistiques (Drees);
- l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee);
- l'Éducation nationale et la Mutualité sociale agricole (Msa) ».

Site Internet : www.caf.fr

L'Observatoire de l'enfance en France :

L'Observatoire de l'enfance en France produit « La lettre » à tous les deux mois. Il s'agit de numéros thématiques. De plus, ces lettres présentent « le résumé des interventions des chercheurs invités, le compte rendu des débats » ainsi que les actualités en la matière.

Les « Rendez-vous » de l'Observatoire sont des colloques, des séminaires que des entretiens sur la petite enfance. La programmation annuelle de l'Observatoire est disponible sur son site Internet. L'Observatoire produit également une gamme de publications contenant tant des comptes-rendus sur les séminaires que des études sur la petite enfance. Enfin, il propose une bibliographie, des références d'études et de recherches, mais aussi des indications sur les institutions et associations intéressées par la petite enfance. Il s'intéresse ainsi à la petite enfance dans sa globalité (de la naissance à 6 ans).

Site Internet : <http://www.observatoiredeenfance.org/>

Observatoire national de l'enfance en danger

Fondé en 2004, il s'inscrit au sein du Groupement d'intérêt public Enfance maltraitée (GIPEM) au même titre que le Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée (SNATEM). Le GIPEM regroupe l'État, les départements et des associations de protection de l'enfance dont la mission est de : recueillir, analyser, évaluer et diffuser les données chiffrées, les études, les recherches et les pratiques de prévention et d'intervention en protection de l'enfance.

« L'une des missions de l'observatoire [étant] de recenser et de faire connaître les pratiques de prévention, de dépistage, de prise en charge médico-sociales et judiciaires dont les résultats ont été jugés concluants. [Il propose] la rubrique « *Dispositifs et Pratiques* » [visant] à favoriser une meilleure connaissance des dispositifs et pratiques professionnelles en matière de Protection de l'enfance.

Plusieurs types de documents sont diffusés dans cette rubrique :

- des **fiches de présentation et d'analyse** de dispositifs recensés;
- des **fiches signalétiques** concernant des dispositifs recensés pour lesquels un résumé a été effectué à partir des documents fournis par les services;
- des **analyses plus générales** (extraites des rapports annuels et communications). »

L'Observatoire présente également des statistiques quant aux questions de l'enfance en danger, de la documentation ainsi que des études et recherches sur le sujet.

Site Internet : <http://www.oned.gouv.fr/>

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

De l'ONE à l'Enseignement, en passant par l'Aide à la jeunesse, la Jeunesse, le Délégué général aux droits de l'enfant sans oublier toutes les initiatives des services culturels et sportifs ou de santé, les enfants et les jeunes sont une des cibles majeures des politiques de la Communauté française.

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse a été créé dans le but de construire un outil commun à tous ces services. Il s'agit donc :

- d'un outil d'information qui met à la disposition de tous un inventaire des politiques et des institutions que la Communauté française soutient dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse ainsi que des informations de type socio-économique susceptibles d'éclairer ces politiques;
- d'un outil de réflexion qui exploite ces informations dans des avis ou encore dans des études ou recherches;
- d'un **outil de promotion** des droits de l'enfant et d'initiatives nouvelles de nature à améliorer le bien-être des enfants et des jeunes en Communauté française.

Missions :

- Dresser un inventaire permanent :
 - a) des politiques et données sociales en matière d'enfance, de jeunesse et d'aide à la jeunesse notamment en ce qui concerne la santé, les loisirs, les modes d'expression et de participation, l'accueil des enfants et des jeunes, le décrochage scolaire, l'adoption ainsi que les personnes visées à l'article 2 du décret de la Communauté française du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse;
 - b) des institutions et associations compétentes dans les matières de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse, de leur utilisation et de leur accessibilité.
- Élaborer des indicateurs en lien avec les données sociales visées sous 1.
- Émettre des avis sur toute question relative aux matières qu'il traite, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, d'un membre de celui-ci, du (de la) Secrétaire général(e) ou de l'Administrateur(trice) général(e) de l'O.N.E.
- Réaliser ou faire réaliser des études et recherches scientifiques relatives aux matières qu'il traite, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, d'un membre de celui-ci, du (de la) Secrétaire général(e) ou de l'Administrateur(trice) général(e) de l'O.N.E. et de tenir un inventaire des études et recherches scientifiques réalisées en matière d'enfance, de jeunesse et d'aide à la jeunesse en Communauté française.
- Mettre en oeuvre pour la Communauté française les dispositions contenues aux articles 42 et 44 de la Convention internationale du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'enfant.
- Promouvoir et faire connaître toute initiative dont l'objectif est d'améliorer la situation des enfants et des jeunes en Communauté française.
- Faire des recommandations visant à favoriser la collaboration entre l'O.N.E. et les services du Gouvernement ainsi qu'entre ceux-ci et les associations.

Site Internet : http://www.oejaj.cfwb.be/auteur.php?id_auteur=2

Centre for Research on the Child and Family (University of East Anglia)

Le centre de recherche, fondé en 1996, est situé à l'université d'East Anglia, École Travail et psychologie sociale.

Objectifs :

- Avancement de la connaissance de l'efficacité des services des enfants à travers les secteurs statutaires, volontaires et indépendants.
- Avancement du cadre conceptuel du développement psychosocial des enfants et des significations diverses de la vie de famille à travers la durée dans une société multiculturelle et en changements.
- Contribuer et diffuser la connaissance de politique et de pratique qui augmentera le bien-être des enfants dans leurs familles et communautés.
- Travailler en collaboration avec des agences d'enfant et de famille dans les secteurs statutaires, volontaires et privés au Royaume-Uni et outre-mer.
- Chercher le placement pour permettre à ses membres d'entreprendre la recherche qui contribuera au développement de la connaissance sur des enfants et des familles et aux services qui peuvent augmenter leur bien-être.
- Encourager la recherche sur un éventail de questions d'enfant et de famille, en particulier en vue de relier la recherche à la théorie, à la politique, à la loi et à la pratique.
- Développer les nouvelles méthodologies de recherches qui reflètent la diversité des questions sur l'enfance et la famille.
- Favoriser des approches d'interdisciplinaires et de médiation dans la recherche et l'évaluation.
- Explorer plus loin des manières d'établir les perceptions des familles, particulièrement des enfants au sujet des services qui les affectent.
- Conseiller des sujets de recherches à ceux qui offrent des services contribuant au bien-être des enfants et des familles.
- Diffuser les résultats de recherche aux personnes définissant la politique mais aussi : aux praticiens, avocats, universitaires, parents, enfants, leurs responsables, et ceux qui fournissent, projettent ou contrôlent les services qui visent à augmenter le bien-être des enfants et de leurs familles.

En ce qui concerne la diffusion et le transfert de connaissances, le Centre de recherche produit des rapports annuels ainsi que des conférences sur divers thèmes; par exemples : « Second International Conference on Adoption Research »; « International Conference on Children and Divorce »; « Child Abuse and Neglect: Attachment, Development and Intervention », etc.

Site Internet : <http://www.uea.ac.uk/swp/research/centre>

Quelques autres centres de recherches britanniques

Le centre de recherche sur la famille de l'Université de Cambridge (*Centre for Family Research*), dont les intérêts principaux sont : parentalité, enfance, soins aux enfants, vieillissement.

Site Internet : <http://www.ppsis.cam.ac.uk/CFR/>

À Cambridge, la « Relationships Foundation » se donne pour mission d'appliquer un cadre d'analyse fondé sur les relations sociales, qu'elle met en perspective pour la prise en compte des questions liées aux familles, aux communautés locales, aux politiques publiques et aux entreprises. Elle oeuvre dans trois domaines : recherche, campagnes publiques de sensibilisation, diffusion (*dissemination*).

Elle vient de publier : *Unsocial Hours: Unsocial Families? Working Time and Family Wellbeing*; ainsi que *Weekend Workers: Part-time Parents?* (documents en format pdf téléchargeable)

Site Internet : <http://www.relationshipsfoundation.org>

L'institut autrichien pour les études de famille

Il s'agit d'une organisation scientifique, indépendante et interdisciplinaire étudiant la structure et la dynamique des familles, des générations, des genres et des associations à l'université de Vienne. L'Institut, fondé en 1994, est une organisation à but non lucratif. Étant donné que la « science familiale » ne s'est pas encore établie comme discipline indépendante, l'ÖIF a pour mission de contribuer au développement de ce champ par son travail interdisciplinaire. Le but principal de l'institut est de faire la recherche sur la famille « de haute qualité ». Il analyse toutes les questions concernant les rapports des générations, des genres et des relations familiales. L'institut s'engage dans la recherche de base et appliquée pour étudier la grande variété ainsi que les changements des rapports familiaux et des perceptions tant des enfants que des parents. L'observatoire s'occupe également de fournir des données fiables sur les situations de vie familiales. Le personnel de l'institut est issu de plusieurs disciplines telles que : psychologie, sociologie, démographie, histoire, sciences économiques, statistiques, traduction, éducation sociale. L'institut travaille sur les niveaux théoriques et empiriques, et selon des méthodes tant qualitatives que quantitatives.

Secteurs principaux de recherches :

- famille et rapports de genre;
- conciliation travail-famille;
- santé psychosociale;
- situation socio-économique des familles;
- analyse des politiques familiales.

Pour obtenir socialement et politiquement les résultats escomptés, l'Institut complète et évalue les questions sur ces sujets, développe des modèles, fait des projections fiables, et collabore avec d'autres établissements de recherches. En plus de vouloir augmenter et systématiser la connaissance de base disponible sur la famille, l'Institut agit en tant que conseiller, éducateur et formateur. Par ses recherches, l'institut souhaite également fournir des solutions pratiques aux gens oeuvrant sur le terrain. Ainsi, l'Institut offre un service d'information, un bulletin électronique et des séries de publications fournissant des réponses adaptées aux besoins du milieu.

Site Internet : <http://www.oif.ac.at/englisch.asp>

Espagne : un site dédié aux conflits famille-travail dans les organisations

À Barcelone, en Espagne, on peut trouver un site catalan, le « ICWF - International Center for Work and Family », soutenu par des fonds publics et privés. Il organise d'ailleurs la *III International Conference of Work and Family: "Harmonizing Work, Family and Personal Life in Times of Crisis"*, les 6-8 juillet 2009. Cet organisme se spécialise dans quelques domaines dont :

- La gestion des ressources humaines en entreprise pour la prise en compte des questions liées à la famille;
- Conflits famille-travail, stress.

Il s'adresse tant aux gestionnaires privés que publics. Il dispose d'un *Newsletter* publié de manière irrégulière. Il publie de manière périodique un répertoire des entreprises espagnoles qui mettent en oeuvre les « meilleures pratiques » en matière de conciliation famille-travail. Il vient de publier : *Harmonizing Work, Family, and Personal Life* » (en espagnol).

Site Internet : <http://www.iese.edu/en/Research/CentersandChairs/Centers/ICWF/Home/Home.asp>

The Australian Institute of Family Studies

Cet institut existant depuis 1980 a un statut d'agence nommée par le gouvernement Australien. Son rôle consiste à faire de la recherche et des communications dans le but de faire des politiques et d'offrir des services à la communauté selon les facteurs qui peuvent influencer la famille.

L'Institut se penche sur quatre thèmes de recherches : les relations familiales; les enfants et les jeunes et les soins dont ils ont besoins; conciliation travail-famille; famille et vie communautaire. L'Institut produit des publications regroupant un journal de recherche, des notes de recherches, des résultats ainsi qu'une lettre d'informations. Il offre également des séries de séminaires qui se penchent sur des problèmes actuels tant nationaux qu'internationaux. Aussi, il dispose d'un service d'informations jouant ainsi un rôle de diffusion et de transfert de connaissance sur les thèmes qu'il privilégie.

Enfin, nous y retrouvons un onglet complet sur les « bonnes pratiques » classifiées par thème. Ces *Promising Practice Profiles* ont d'ailleurs fait l'objet d'une évaluation dont le rapport est en ligne.

Site Internet : <http://www.aifs.gov.au/>

Aux États-Unis : des ressources diversifiées en nombre et en qualité

Avec les ressources dont nous disposons, en raison de l'abondance et de la variété des informations disponibles, il n'est pas possible de présenter un bilan en matière d'observatoire et de veille aux États-Unis, d'autant plus que dans un très grand nombre de cas, sinon la majorité des cas, recherche, veille, diffusion et transfert sont fortement liés. C'est à un inventaire des instituts de recherche qu'il faudrait en procéder. Comme il existe sans doute au-delà d'une centaine d'universités américaines qui offrent des programmes universitaires dans le domaine de la famille, on imagine l'ampleur de la tâche. Pour donner un bref aperçu de la situation américaine, nous nous limiterons à quelques exemples.

Le National Council of Family Relations (NCFR)

Le NCFR n'est pas à proprement parler un organisme de veille. On se doit cependant d'en signaler l'importance. Il regroupe des chercheurs et des professionnels du domaine de la famille. Sa mission est ainsi décrite :

« Fournir un forum de nature éducative pour les chercheurs et les éducateurs qui s'intéressent aux questions familiales, forum qui assure le développement et la diffusion du savoir sur les familles et les relations familiales; contribuer à l'établissement de standards professionnels et oeuvrer à la promotion du bien-être des familles » (traduction libre).

Il regroupe sans doute au-delà de 3 000 membres, principalement des chercheurs et des enseignants (on sait qu'il existe une multitude de programmes universitaires américains dans le domaine des études familiales), des praticiens et des consultants privés.

À tous les ans, il organise un congrès où se réunissent près de 3 000 personnes. Le prochain aura lieu du 11 au 14 novembre prochain à San Francisco.

Il soutient de nombreuses publications. La plus prestigieuse d'entre elles est le *Journal of Marriage and the Family*, publiée 4 fois par année en au-delà de 6 000 exemplaires, revue très citée et très sélective (le taux d'acceptation est de 15 %). À partir de cette année il publiera également le *Journal of Family Theory and Review*, consacré aux travaux de nature plus théoriques ainsi qu'à la recension d'ouvrages récents. On lui doit également le *Family Relations*, publié 5 fois par année depuis 1951, revue qui se consacre à des travaux appliqués.

Il a établi un « Programme national de certification pour les éducateurs familiaux » (*Certified Family Life Educator*), programme utilisé dans une centaine d'universités américaines et servant à établir les standards pour l'enseignement universitaire.

À l'intention, des gouvernements, des universités et des industries, il maintient un site Internet consacré à l'emploi : offres d'emploi et recherches d'emploi s'y côtoient.

Son siège social est situé à Minneapolis au Minnesota, mais il existe également une association de ses conseils locaux et régionaux, qui se réunissent régulièrement. Lors de ses congrès annuels il décerne une vingtaine de prix et bourses (*Awards*), pour la meilleure contribution scientifique, pour une action méritoire, pour des étudiants, etc.

Site Web : www.ncf.org

Le Families and Work Institute

Créé en 1989, cet institut sans but lucratif se donne pour mission de supporter le développement de la recherche dans le domaine des « changements dans l'organisation du travail, dans la famille et dans la communauté ». Quatre champs de recherche sont identifiés : travail, éducation, services sociaux communautaires, parentalité, jeunesse. Il déclare avoir contribué à alimenter les débats sur ces sujets, avoir proposé des solutions appuyées sur des recherches et qui ont mené à des actions pratiques. Il semble apporter une attention particulière à la diffusion de ses travaux auprès des médias et dans les milieux politiques.

Il mène annuellement une grande enquête nationale sur les changements dans l'organisation du travail, il a réalisé et réalise des travaux sur la petite enfance (*early learning*), les services aux personnes âgées, le travail flexible et l'aide aux familles.

Site Web : <http://familiesandwork.org/>

La Alfred P. Sloan Foundation

Créée il y a 75 ans par la dotation d'un riche industriel américain, cette importante fondation soutient des recherches et diverses initiatives dans un très grand nombre de domaines, qui vont de l'astronomie à l'économie. Au sein de son programme « Performance économique et qualité de vie », elle a identifié le champ suivant : *Work Place, Work Force and Working Families*, en grande partie dédié à la recherche scientifique et à la promotion de la flexibilité au travail. Elle supporte financièrement quatre centres universitaires *Sloan Centers on Working Families*. Elle a mis en place une *Initiative nationale pour la promotion de la flexibilité au travail*, pour l'ensemble des travailleurs, pour les travailleurs âgés et pour les familles (qui s'apparente en partie, dans ce dernier cas, à la notion de conciliation famille-travail).

Elle parraine le « *Sloan Work and Family Research Network* » (<http://wfnetwork.bc.edu/>). Ce réseau se targue de constituer le réseau par excellence sur ce sujet.

Ses objectifs sont :

- Offrir des ressources scientifiques crédibles, de nature multidisciplinaire.
- Fournir des informations scientifiques de premier plan.
- Fournir des informations non partisans sur les politiques en matière de relations famille-travail, de législation et de données statistiques.

Elle supporte également un centre universitaire dédié aux travailleurs âgés, le *Sloan Center on Aging and Work* (http://agingandwork.bc.edu/template_index)

La fondation est aussi en relation avec un centre de recherche du M.I.T. sur le thème de la flexibilité au travail, (<http://web.mit.edu/workplacecenter/>) et un autre en Californie, le *WorkLife Law*, dédié aux questions de droit du travail particulièrement celles qui mènent à des discriminations qui affectent les familles. (<http://www.worklifelaw.org/index.html>) Site Web : <http://www.sloan.org/>

Exemples de centres universitaires américains de recherche

À l'Université d'Illinois at Urbana-Champaign

Le *Children and Family Research Center* est localisé à l'Université d'Illinois en Urbana-Champaign, ce centre a été créé en 1996 par une initiative conjointe de l'École de Service social de cette université et le *Illinois Department of Children and Family Services*.

Ses objectifs sont les suivants :

- l'études des besoins des enfants et des familles;
- le suivi de initiatives en matière de protection de l'enfance;
- l'évaluation des services et des programmes;
- la formation des travailleurs en exercice;
- la diffusion des connaissances portant sur les « bonnes pratiques appuyées sur des recherches ».

Ce centre semble s'intéresser particulièrement aux familles à risque et aux questions liées à l'adoption.

Site Web : <http://www.cfrc.illinois.edu/>

Trois centres à l'Université de Caroline du Nord

Un autre exemple de centre de recherche universitaire américain est le *Family Research Center* de l'Université de Caroline du Nord (<http://www.uncg.edu/frc/>). Cette même université s'est dotée d'un *Child and Family Research Network* qui met en liaison les divers chercheurs et les diverses unités de cette université qui s'intéressent de près ou de loin au même champ (<http://cfnr.uncg.edu/>). Elle est aussi dotée d'un *Center for Youth, Family and Community Partnerships*, dédié principalement à la recherche appliquée. (<http://www.uncg.edu/csr/index.htm>)

À l'Université de Washington à St-Louis - Un centre dédié aux familles latino-américaines

Le Center for Latino Family Research se donne pour objectifs :

- l'évaluation des programmes qui s'adressent aux familles d'origine latino-américaines, à leurs enfants;
- le développement des compétences culturelles nécessaires pour la mise en place de services s'adressant aux communautés latino-américaines;
- l'adaptation des méthodes de recherche aux populations d'origine latino-américaines.

Site Web : <http://gwbweb.wustl.edu/research/Pages/LatinoFamilyResearch.aspx>

Observatoires et Centres de transfert canadiens

Cette section présente une idée des différentes structures des Observatoires et Centres de transfert canadiens. Bien entendu, nous ne prétendons pas à une exhaustivité. Nous vous présentons ici ceux qui touchent davantage les questions concernant la famille et les facteurs qui l'affectent (jeunesse, éducation, culture, etc.).

L'Institut Vanier de la famille

L'Institut fondé en 1965, est une oeuvre de charité nationale engagée à promouvoir le bien-être des familles canadiennes visant à mettre la famille au coeur de la société canadienne.

Missions :

- bâtir la compréhension du public concernant les questions importantes et les tendances cruciales au bien-être et au bon fonctionnement des familles canadiennes;
- favoriser la mise en place de moyens visant à déterminer les besoins et aspirations des familles et y répondre;
- promouvoir une perspective familiale parmi les décisionnaires, les institutions, les fournisseurs de services, les employeurs, les chefs d'entreprise et d'autres personnes dont le travail auprès d'organisations touche la vie des familles canadiennes;
- encourager et favoriser la capacité inhérente des familles à s'entraider.

L'Institut mène des recherches, participe à des consultations et contribue au développement de politiques publiques. Par ses recommandations, ses publications, son éducation du public et sa défense des intérêts des familles, ses travaux sont transmis à tous ceux qui sont concernés, de près ou de loin, par ces questions.

L'Institut se concentre sur quatre champs : la recherche; l'éducation du public; la consultation; et la promotion des intérêts des familles. Il procède ainsi à la compilation de données, interprète les résultats, les transfère et les diffuse à travers les réseaux intéressés par les questions qu'il traite.

L'Institut Vanier produit également sa revue « Transition » de manière trimestrielle, une rubrique Web « Traits de famille » et possède une bibliothèque virtuelle.

Site Internet : http://www.vifamily.ca/about/about_fr.html

Observatoire canadien pour la prévention de la violence à l'école

Fondé en 2003, afin de répondre à la question de la violence à l'école, devenue une préoccupation importante des enseignants, des professionnels, des directions d'école et des chercheurs en éducation. Il apparaît de plus en plus urgent et nécessaire de pouvoir échanger sur les connaissances actuelles relatives à cette question, et plus particulièrement sur les pratiques exemplaires qui ont été implantées par un certain nombre d'écoles au Canada.

L'organisme propose :

- des rencontres pour les scientifiques et les praticiens canadiens, préoccupés par la question de la violence et des conduites agressives à l'école;
- la création d'un site Internet permettant de rendre disponibles aux écoles canadiennes les pratiques exemplaires pour prévenir et composer avec cette problématique.

À noter qu'il n'y a pas de coût pour devenir membre de cet observatoire. Les personnes qui en feront partie deviendront également associées à l'Observatoire international de la violence à l'école. Pour devenir membre, veuillez compléter le formulaire, sur le site Internet.

Mission :

Répondre à un besoin urgent formulé par les intervenants des milieux scolaires.

Un forum d'échanges est offert à tous ceux qui se mobilisent pour permettre aux élèves de poursuivre leur scolarisation dans un milieu sain et sécuritaire. Pour les fondateurs de l'Observatoire, il apparaît important de s'outiller en tant qu'intervenants scolaires en échangeant sur les connaissances actuelles dans le domaine, et plus particulièrement sur certaines pratiques exemplaires qui ont été expérimentées dans nos écoles canadiennes.

Objectifs :

Étudier, comprendre et documenter la prévention de la violence à l'école.

L'Observatoire prévoit organiser une rencontre annuelle des scientifiques et des praticiens canadiens intéressés à échanger sur la question de la violence à l'école. De plus, le site rendra disponibles aux écoles canadiennes les pratiques exemplaires pour prévenir et intervenir face à cette problématique. Violence des écoliers entre eux, envers les enseignants et les enseignantes, intimidation, taxage, etc.

Site Internet : <http://www.preventionviolence.ca/html/obmot.html>

Childcare Research Ressource Unit (CRRU)

L'unité de ressource et de recherches de Childcare (CRRU) est située à l'Université de Toronto. Il s'agit d'une politique et un service orientés sur la recherche se concentrant sur l'éducation et l'assistance des enfants ainsi que sur les politiques familiales canadiennes et internationales. L'unité de ressource et de recherches de Childcare a été développée et travaille de manière interdisciplinaire avec des gens de divers milieux tels que : l'éducation de la petite enfance, la psychologie, les sciences de bibliothèque, la science politique, les études féministes, la sociologie, les syndicats et même les arts. Le CRRU fournit également un service de placement étudiant dans plusieurs établissements post-secondaires.

Le CRRU réalise :

- de l'éducation publique et l'analyse de politique;
- consulte sur la politique et la recherche d'assistance à l'enfance;
- produit diverses ressources et diffuse des résultats de recherche;
- des ressources et la recherche en ligne étendues par le site Web.

Le CRRU produit un certain nombre de publications comprenant des séries de bulletin occasionnel, des notes sommaires, d'autres publications et bandes vidéo. Les publications du CRRU sont disponibles en format imprimé ou en ligne.

Les ressources Internet font partie du mandat de CRRU qui est de se rassembler, d'organiser, de synthétiser et de rendre disponible toutes les informations qu'il détient. Le site Web de CRRU rassemble et fournit des liens et des ressources de recherche sur le développement de politique, les nouvelles et les événements. Voici les sujets retrouvés sur le site Internet du CRRU : « les changements proposés au système d'assistance à l'enfance du Québec »; « le congé parental de maternité et »; les « questions et les défis dans l'assistance à l'enfance rurale », etc.

Site Internet : <http://www.childcarecanada.org/>

Child and Family Research Institute (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Cet institut existe depuis 1995 et est le seul en genre dans l'Ouest Canadien. L'Institut regroupe treize lieux de recherche. Il s'intéresse aux questions de santé des femmes et des enfants. Il travaille en partenariat avec divers centres hospitaliers, agences provinciales de santé et l'Université de la Colombie-Britannique.

Il privilégie les thèmes de recherche qui concernent : la santé des enfants, le diabète, l'innovation et l'amélioration dans le domaine des soins de santé, la reproductions, la génétique et d'autres thèmes en lien avec la santé et les maladies. L'Institut publie des rapports de recherches ainsi que des rapports annuels.

Site Internet : <http://www.cfri.ca/aboutus/default.asp>

Canadian Family Research Institute (CFRI)

Cet institut de recherche vient d'être créé à Calgary. Il a pour objectifs de : fournir un forum de discussion et de recherche sur les facteurs affectant la famille; produire des publications et de la littérature sur l'éducation en lien avec les familles canadiennes; offrir et soutenir financièrement la recherche sur les questions familiales; diffuser les résultats de recherche; et d'informer les décideurs politiques sur les résultats de recherche. Par leur site Internet, ils font du transfert de connaissance en faisant état de diverses études soit dans la rubrique « Working papers series » ou bien dans celle intitulée « Publications ». À noter, le site est présentement en construction.

Site Internet : <http://www.canadianfamilyresearch.org/>

Canadian Research Policy Network/Réseaux canadien de recherche sur les politiques

Le CPRN a un réseau « Enfants, jeunes et familles » dont les recherches visent à l'ajustement optimal des politiques de tous les âges de la vie, de la naissance au troisième âge. Il s'occupe des enjeux politiques qui touchent les familles, tant au niveau de l'éducation que les programmes de soutien aux parents et aux collectivités. D'ailleurs, le CPRN lance un nouveau programme de recherche en lien avec les problèmes de démographie vécus au Canada. Il fait également de la recherche sur les questions de vieillissement de la population en s'intéressant au groupe des jeunes (18-25 ans). Le site Internet présente aussi toutes les publications concernant les questions étudiées. Il s'agit soit de rapport de recherche, de commentaire, de précis de politique, de présentation, etc.

Site Internet : <http://www.cprn.org/theme.cfm?theme=27=fr>.

Le Centre d'excellence pour le bien-être des enfants

Le Centre d'excellence pour le bien-être des enfants a quatre secteurs d'activités :

- l'appui de la recherche;
- la diffusion de l'information;
- l'élaboration de politiques;
- la création de réseaux.

Il appuie la recherche en faisant la collecte de données, en l'analysant et en y contribuant soit par la formation ou par la consultation. La diffusion constitue l'une de ses importantes activités. Concernant l'élaboration des politiques, il agit en tant que conseiller aux décideurs, parraine et participe à des événements en tout genre liant les politiques à la recherche ou à la pratique. Les gens concernés par les questions qu'il traite sont reliés par un réseau informatique. Le Centre produit et recense diverses publications disponibles sur son site Web (Rapports de recherche, feuillets d'information, sommaires de recherche, comptes rendus, etc.).

Site Internet : www.cccw-cepb.ca/home_f.html.

Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)

Fondé en 2002, le CTREQ est un organisme sans but lucratif. Dont la mission est de « Stimuler et contribuer à concrétiser l'innovation dans le domaine de la réussite éducative, grâce au transfert de la recherche, à l'appui de l'expérience de la pratique, à des services de liaison et de veille afin de permettre aux milieux de pratique d'améliorer leurs interventions pour accroître la réussite éducative ».

Objectifs :

- produire, diffuser et accompagner des outils de sensibilisation, de dépistage et d'intervention efficaces et de qualité, dans le domaine de la réussite éducative et de la lutte contre l'échec et l'abandon scolaires;
- répondre aux besoins des principaux acteurs du monde de l'éducation en matière d'interventions pour accroître la réussite scolaire;
- valoriser la recherche en assurant le transfert des connaissances en matière de réussite scolaire.

À la suite d'une consultation réalisée en 2004-2005, visant à identifier les besoins des milieux de pratique, trois champs à privilégier quant à la production d'outils sont ressortis :

- l'apprentissage scolaire;
- les comportements et attitudes des élèves;
- les relations famille - école - communauté.

Les produits sont réalisés en s'appuyant sur des recherches universitaires ou collégiales. Concernant les critères d'élaboration, ils concernent : la pertinence du projet, la pertinence de l'outil et la faisabilité du produit. Ces derniers se retrouvent sous différentes formes telles que : documents imprimés, logiciels, vidéos. De plus, les outils s'adressent à tous les personnels du milieu scolaire, aux parents, aux élèves et aux différents personnels travaillant avec les jeunes et les familles. Le CTREQ offre aussi des services de diffusion, d'accompagnement et de consultation.

Site Internet : <http://www.ctreq.qc.ca/>

Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)

Le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) est un organisme de coordination et d'expertise en transfert des connaissances, créé au début des années 2000. Ses activités concernent exclusivement les problématiques psychosociales.

À vocation interuniversitaire et intersectorielle, il assure la liaison entre le réseau de la recherche psychosociale, les milieux d'intervention et de prévention, les décideurs et les médias. Il s'intéresse prioritairement aux problématiques qui relèvent du domaine psychosocial. Il a été créé pour coordonner et pour faciliter et harmoniser l'échange des connaissances entre les milieux de la recherche et ceux de la pratique. Le CLIPP a une triple mission : participer à l'amélioration des pratiques; promouvoir une recherche de plus en plus pertinente; contribuer à l'amélioration des politiques.

Objectifs :

- élaborer une carte des acteurs de la recherche;
- rapprocher les producteurs et les utilisateurs de la recherche;
- diffuser les résultats de cette recherche auprès de divers publics;
- créer des outils de prévention et d'intervention;
- former la relève en transfert des connaissances, et;
- évaluer l'impact des activités de liaison et de transfert.

Le CLIPP réalise les cinq champs d'activités suivantes : Veille et information (mise à jour dans le domaine); Liaison (forums de discussion en ligne, des séminaires d'experts, une revue de presse électronique, des séries d'ateliers thématiques réunissant chercheurs, intervenants et décideurs, et, bien entendu, un site Web); Valorisation et transfert des connaissances (il prépare, diffuse et déploie des outils et des programmes élaborés à partir des données issues de la recherche psychosociale); Formation de la relève (il offre des stages et de la formation); Analyse et évaluation (l'évaluation des besoins des milieux en matière de transfert des connaissances). Site Internet : <http://www.clipp.ca>

Observatoire de l'administration publique

L'Observatoire de l'administration publique, situé à l'ÉNAP, se consacre à la veille et à l'analyse comparative. Ses champs de recherche concernent : le rôle, les structures et le fonctionnement de l'État; les politiques publiques; la gestion publique. Il pose un regard comparatif sur les changements initiés par les États, acteurs centraux de la gouvernance. Il examine et étudie aussi la mise en oeuvre des réformes des administrations publiques. Ses champs de recherche portent sur le rôle, les fonctions et l'organisation de l'État, les stratégies d'ajustement des politiques et programmes et la gestion publique. Il diffuse trois publications sur la gestion et les politiques publiques dans une perspective comparative, réalise de recherches commanditées sur une base contractuelle, possède son site Web « L'État québécois en perspective », rédige des articles et étudie les questions de gouvernance québécoises. Ses activités de veille lui permettent de collecter l'information au quotidien en matière de gestion publique et de politiques publiques. Les sites Internet gouvernementaux, ceux de groupes de recherche et d'organismes internationaux constituent ses principales sources d'information, de même que la bibliothèque de l'ENAP. Les informations recueillies sont diffusées par l'entremise d'Observgo et de Parallèle. L'Observatoire entretient également des collaborations avec des acteurs de l'administration publique québécoise et canadienne, tant avec des regroupements de gestionnaires qu'avec des groupes de recherche universitaires. Site Internet : <http://www.observatoire.enap.ca>

Observatoire Jeunes et Société

Fondé en 1994 par un premier réseau de chercheurs composé de professeurs des constituantes régionales de l'Université du Québec et avec le soutien financier de celle-ci. Une question sociale et d'actualité les mobilisait alors : l'exode des jeunes des régions éloignées vers les grands centres urbains. Peu à peu, ce noyau s'est élargi, a intégré des participants d'autres universités dans l'optique d'une plus grande sensibilité aux différentes questions qui concernent les jeunes sur toute l'étendue du territoire québécois. Le thème de l'exode, devenu celui de la migration sous l'effet d'une réflexion scientifique « critique », a vite débordé la question du parcours migratoire ou de ses dimensions démographiques pour s'étendre au rapport à l'espace impliquant d'autres aspects de ce rapport dont l'insertion en région. Le besoin de regrouper en un même lieu l'information disponible concernant la jeunesse a fait naître un observatoire sur les jeunes s'intéressant à la place des jeunes dans la société. La programmation scientifique intègre divers projets de recherches sur des thèmes inédits se retrouvant dans la fonction de veille.

Voici les trois objectifs de l'Observatoire :

- participer au développement du champ de recherche sur les jeunes à l'âge des transitions (15-30 ans) à travers un programme de recherche;
- recueillir et analyser de l'information sur les jeunes en tenant compte de leur diversité, en établissant des comparaisons aux niveaux local, national et international, en situant les analyses dans une perspective historique et géographique et en tenant compte du contexte social, économique et culturel;
- diffuser auprès d'un large public, notamment celui des jeunes Québécois, des milieux d'éducation, des organismes communautaires et gouvernementaux, les connaissances produites par ses membres, de même que les informations recueillies dans le cadre d'une veille documentaire.

L'Observatoire Jeunes et Société s'intéresse à l'insertion sociale et professionnelle, au rapport à l'espace et à la culture. Il privilégie le partenariat entre chercheurs d'ici et d'ailleurs; intègre des étudiants des deuxième et troisième cycles aux activités de recherche; fait de la formation; assure la diffusion et le transfert de connaissance par diverses publications et fait de la veille scientifique concernant des résultats de recherche, statistiques, informations sur les politiques, diffusion sur le Web.

Site Internet : <http://www.obsjeunes.qc.ca/>

Observatoire de la culture et des communications du Québec

L'OCCQ existe sous l'égide de l'Institut de la statistique du Québec. « La mission de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) est de répondre aux besoins réels et concrets des intervenants des secteurs de la culture et des communications ainsi que de ceux qui traitent avec ces secteurs en matière de statistiques, de soutien à la recherche et de veille ». L'OCCQ s'occupe de : développer un système intégré de statistiques dans le domaine de la culture et des communications; faciliter le transfert des connaissances; faciliter les collaborations; valoriser les banques de données existantes et favoriser les interactions avec les autres producteurs de statistiques ou de connaissances; mobiliser de nouvelles ressources; documenter l'importance et le rôle de la culture et des communications dans la société moderne, et contribuer à la réflexion sur les grandes tendances internationales. L'OCCQ collecte, analyse et diffuse des statistiques en culture et en communications. Il produit aussi des rapports d'études, des compilations thématiques et un bulletin périodique. Il est possible de retrouver toutes les statistiques concernant ces domaines sur son site Web. Site Internet : <http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/>

En guise de conclusion

Rappelons à nouveau que l'inventaire qui précède n'a rien d'exhaustif. Nous en reconnaissons le caractère lacunaire. Mais déjà quelques enseignements peuvent être tirés de l'exercice que nous avons mené.

En premier lieu, il appert que les formules sont très diversifiées. La tradition anglosaxonne et américaine semble privilégier de forts liens avec les universités, au point que les organismes répertoriés sont directement rattachés à des chercheurs universitaires ou encore que des fondations privées en soutiennent un grand nombre. La tradition européenne, de même que le cas australien semblent préférer des liens forts avec les gouvernements; divers cas de figures sont ici possibles : la création directe par les pouvoirs publics de centres de veille, de diffusion ou de transfert; le soutien financier important des pouvoirs publics pour la mise en place de tels organismes; ou encore le souci d'un organisme parapublic de maintenir son propre site de veille et ses propres activités de transfert.

Les *thématiques* sont également révélatrices. On aura noté l'importance de la question du marché du travail, de l'emploi, dans le cas des organismes américains et britanniques. On se préoccupe de la formation de la main-d'oeuvre, de la nécessaire flexibilité du marché du travail eu égard aux besoins des familles ou au vieillissement de la main-d'oeuvre (on peut sans doute relier en partie ces préoccupations à la question de la conciliation famille-travail). Alors que les pays européens semblent privilégier les questions des politiques sociales et s'adressent assez directement aux politiques reliées à la famille et à l'enfance; on doit cependant souligner la création récente de l'observatoire français sur la parentalité en entreprise, directement préoccupé par les questions de conciliation famille-travail.

La question du statut des données scientifiques révèle à son tour des perspectives différentes. Assez nettement, les organismes américains privilégient la cueillette de données scientifiques par des chercheurs universitaires, pour offrir des données présentées comme crédibles et non partisans, menant à des pratiques appuyées sur des recherches. Les chercheurs sont au centre de la production, de la diffusion et du transfert des connaissances. Les organismes assurent l'accessibilité de leurs données et rapports, mais la reconnaissance ultime emprunte la voie de publications dans des revues arbitrées; même un organisme comme le *National Council of Family Relations*, qui fédère chercheurs et praticiens, confie au monde universitaire la publication de ses revues.

En contre-partie, de nombreux organismes européens (de même que le cas australien) prennent en charge la diffusion de leurs propres travaux ainsi que leur transfert : banques de données, réseau de veille, séminaires, font partie de la panoplie des voies privilégiées. Les chercheurs universitaires sont aussi présents, mais il semble que les orientations, les contenus et les thématiques fassent l'objet d'une décision soit proprement politique, soit orientée par les politiques du moment, soit axée sur des enjeux actuels.

Par-delà leur appellation, les distinctions entre *observatoire*, *veille*, *transfert* ne sont pas évidentes. On peut chercher à constituer des banques de données, soit par une cueillette systématique d'informations appuyée par des réseaux d'une grande ampleur (c'est le cas de l'Observatoire français de l'enfance en danger, ONED), soit en intégrant dans des catégories pré-établies des données statistiques diverses (c'est le cas de l'observatoire mis en place récemment par la communauté européenne), soit en assurant la cueillette plus ou moins systématique de séries de données (comme dans le cas de l'Observatoire de la culture et des communications au Québec). De tels cas semblent correspondre à la notion d'Observatoire.

Mais ces observatoires assurent aussi mettre en place des activités de transfert, tout comme les centres universitaires américains, l'*Institut* australien ainsi que la plupart des autres organismes supportés par les pouvoirs publics. Il semble donc que la notion de *transfert* soit omniprésente et fasse l'objet du plus important consensus. Ce qui diverge, ce sont le circuit qu'empruntent les activités de transfert ainsi que les acteurs du transfert. Ainsi, dans certains cas, on privilégiera une production et une diffusion assumées directement par des chercheurs, alors que dans d'autres cas, le chercheur devient un intermédiaire dont tel ou tel organisme s'assure la participation. Dans d'autres cas, l'organisme assume lui-même le transfert de ses travaux via des banques de données, des séminaires ou des activités décentralisées, faisant aussi appel à des chercheurs à certaines occasions ou pour valider ses travaux. On rappellera à ce sujet l'activité de *clearinghouse* qu'assument directement les professionnels de l'Institut australien : celle-ci se présente comme un guide de réflexion, appuyé sur des recherches, à des fins de mise en place de pratiques adaptées; dans certains cas elle prend la forme d'une banque de « bonnes pratiques »; le transfert fait ici l'objet d'une production systématique et continue.

Au Québec, nous avons eu l'occasion de souligner que même si de nombreux organismes répondent à l'appellation d'observatoires (par exemple : l'Observatoire de l'administration publique, l'Observatoire de la culture et des communications), ou encore de centres de transfert (par exemple : le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec), à l'exception de l'observatoire sur la jeunesse de l'INRS, il n'en existe aucun dans le domaine de la famille et de l'enfance. La lacune à combler est évidente! On se rappellera qu'en France seulement, on compte au moins trois observatoires dédiés à l'enfance et un qui touche aux questions famille-travail, sans compter le site de la Communauté européenne. Dans la perspective de la mise en place d'un tel observatoire au Québec, il est évident que la thématique devra être très large, couvrir l'enfance, la jeunesse, la famille et l'ensemble des générations, car il n'est pas réaliste d'en envisager plusieurs sur ces mêmes thèmes. On devra réfléchir également aux avantages et aux inconvénients des traditions américaines et européennes.

GILLES PRONOVOST, directeur général
Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec

Bilan démographique du Québec : familles, conditions de vie, inégalités

Naissances, fécondité, mariages

En 2007 le nombre de naissances (84 200) s'est accru de 3 %, il s'agit d'une cinquième hausse consécutive. L'indice synthétique de fécondité s'est établi à 1,68 (indice révisé en 2009) et pour la première fois depuis 1959, il est supérieur à l'indice canadien. (L'institut a publié le 14 avril 2009 les statistiques préliminaires pour 2008 : le nombre de naissance est passé à 87 600 et l'indice de fécondité à 1,74). C'est parmi les plus de 30 ans que la fécondité a le plus augmenté. Les taux augmentent maintenant à partir de 24 ans, ce qui constitue une rupture par rapport à la tendance des 15 dernières années. Comme pour les deux années précédentes, le nombre de mariages (civils et religieux) s'est établi à environ 22 000; le nombre de mariages civils sur l'ensemble des mariages était d'environ 38 %, en hausse constante. Si le mariage est moins populaire au Québec que dans le reste du Canada, la vie en couple s'observe dans les mêmes proportions.

Types de famille

Parmi les couples avec enfants de tous âges, les familles intactes comptent pour 86 % des familles (90 % en Ontario), les familles recomposées comptent pour 14 %.

Dans l'ensemble des familles comptant au moins un enfant âgé de moins de 25 ans, on compte 25 % de familles avec un seul parent (23 % au Canada).

Chez les couples ayant des enfants d'âge préscolaire (moins de 6 ans), la proportion de ceux ayant deux revenus est de 71 % (elle est plus élevée que la moyenne canadienne, 67 %), elle est de 76 % chez les couples ayant des enfants âgés de 6 à 15 ans.

La proportion de couples dont la femme travaille est supérieure au Québec par rapport à l'Ontario et au reste du Canada.

Faibles revenus

Le taux de « faible revenu » est à la baisse au Québec, alors qu'il augmente en Ontario. L'ampleur du faible revenu y est également moins importante. Elle est également deux fois moins importante qu'en Ontario pour ce qui est des personnes âgées. Ces résultats s'expliquent en partie par l'importance des transferts gouvernementaux.

Le taux de faible revenu continue de diminuer à un rythme élevé parmi les unités soutenues principalement par une femme.

De manière plus générale, les inégalités de revenu ont eu tendance à s'accroître depuis 1989. Chez les couples avec enfants, les inégalités de revenu sont sensiblement plus faibles.

(Institut de la statistique du Québec, *Le bilan démographique du Québec, édition 2008*, Québec, ISQ, déc. 2008; *Données sociales du Québec, Édition 2009*, janvier 2009; *Annuaire de statistiques sur l'inégalité de revenu et le faible revenu*, déc. 2008; ces documents peuvent être téléchargés sur le site de l'ISQ : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/bilan_demo.htm)

Le fait de favoriser l'accès aux services de garde pour les familles défavorisées diminue les problèmes liés aux horaires de travail

Une étude américaine portant sur des femmes avec de jeunes enfants ayant des faibles revenus conclue que les subventions publiques pour alléger les coûts des services de garde, ont permis à celles-ci de mieux supporter les coûts importants de tels services aux États-Unis et de favoriser une meilleure participation au marché du travail. Elles déclarent moins de contrainte d'horaires, pouvoir compléter des semaines « normales » de travail (et non pas écourtées) et à l'occasion de pouvoir effectuer des heures supplémentaires, augmentant d'autant leur niveau de revenu. (Cette étude a été réalisée dans l'État de Pennsylvanie)

(PRESS, Julie E. et al, « Taking Pressure Off Families : Child-Care Subsidies Lessen Mothers' Work-Hour Problems », *Journal of Marriage and the Family* no. 66, Février 2006, p. 155-171)

Ce sont les conditions économiques défavorables qui expliquent pourquoi les familles monoparentales consacrent moins de temps à leurs enfants

Suzanne Bianchi est une grande spécialiste américaine des études sur l'emploi du temps. Elle a publié en 2006 *Changing Rhythms of American Family Life*, New York, Russel Sage. Dans ce texte elle revient sur les données américaines. Elle constate que les femmes américaines vivant seules consacrent environ 10 % de moins de temps avec leurs jeunes enfants que les femmes vivant en couple. Cependant, si l'on contrôle les variables de nature socio-économiques, de telles différences disparaissent. Ce n'est donc pas le fait d'être seul ou en couple qui explique pourquoi les familles monoparentales consacrent moins de temps à leurs enfants, mais leurs conditions économiques défavorables.

(KENDIG, Sarah M. et BIANCHI, Suzanne M., « Single, Cohabiting, and Married Mothers' Time With Children », *Journal of Marriage and the Family*, no. 70, Décembre 2008, p. 1228-1240)

Tels parents, tels enfants? Une approche de la transmission intergénérationnelle

Comment se construisent les comportements culturels? Comment opèrent les transmissions intergénérationnelles? Quel est le rôle respectif de la famille, de l'école et des groupes d'amis? Une distinction est faite entre « l'inculcation » (contrôle, incitation, etc.) et « l'imprégnation » (exposition de l'enfant à diverses situations). La force de l'imprégnation se fait d'abord par la transmission du *retrait* : par exemple, des enfants dont les parents regardent moins la télévision ont plus de chances d'adopter un tel comportement; il en est de même pour les habitudes de lecture ou pour le sport. À l'inverse toutefois, la transmission parentale se fait de manière positive, notamment dans le cas de la lecture, du sport et de pratiques artistiques.

Les transmissions culturelles sont cependant fragilisées par des effets de contexte générationnel. C'est tout particulièrement le cas pour ce qui est des usages des nouvelles technologies, du multimédia, des habitudes d'écoute de la musique, lesquelles « échappent » parfois au contrôle parental. Elles sont aussi modulées en fonction de l'autonomie croissante en matière de choix culturels, de prise à distance des modèles familiaux, à mesure de l'avancée en âge, ce qui constitue un « effet d'âge » typique, particulièrement observables pour la diminution des taux de lecture et la montée de la consommation de la musique, du cinéma et des effets de mode.

Pour ce qui est de l'école, son effet semble assimilé à un effet d'adhésion à des pratiques culturelles « légitimes » (lecture, pratique artistique), souvent renforcée d'ailleurs par le soutien des parents et fortement liée à la scolarité de ceux-ci. L'école peut aussi servir de relais à des passions culturelles acquises dans l'enfance, parfois elle peut nourrir de nouvelles passions.

La sociabilité juvénile peut être associée à l'attachement aux pratiques médiatiques et à des choix de plus en plus autonomes pour certains types de pratiques (sorties au cinéma, spectacles, etc.). « La transmission fonctionne donc selon une logique de tri, et non selon une logique d'assimilation passive » (p. 713).

La force de l'exemple parental varie en fonction de l'homogénéité des comportements parentaux ainsi que de leur statut socio-économique (revenu et scolarité). On observe également une importante distinction « de genre », les comportements culturels et les modèles de socialisation tendant à être fortement sexués.

Cette étude a été menée auprès d'enfants âgés de 10 à 14 ans en France.

(OCTOBRE, Sylvie et JUNEAU, Yves, « Tels parents, tels enfants? Une approche de la transmission culturelle », *Revue française de sociologie*, 2008/4, volume 49, p. 695-722.

OCTOBRE, Sylvie, « Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc des cultures? », *Prospective*, Bulletin du ministère français de la culture et de la communication, 2009-1, janvier 2009, disponible sur le site www.culture.gouv.fr/deps)

Les programmes de prévention qui s'adressent aux enfants et aux familles : comment mesurer leur impact et leur pertinence?

Les pouvoirs politiques proposent de plus en plus de programmes dont les retombées doivent être mesurables. Cette situation a mené à des travaux de recherche de plus en plus nombreux menés autour des « programmes fondés sur des faits vérifiables » (*evidence-based programs*). Les auteurs ont procédé à une revue de littérature qui fait la recension des travaux américains les plus récents en ce domaine, ils ont consulté des intervenants oeuvrant auprès des familles et des enfants et se sont appuyés sur leur propre expérience de recherche. En synthèse, ils distinguent quatre grandes catégories de principes à retenir dans le cas de programmes d'interventions qui cherchent à s'appuyer sur des données vérifiables :

Structure du programme et contenu :

- Le programme s'appuie sur un modèle théorique qui fait consensus.
- Il prévoit des activités en nombre suffisant et d'une certaine intensité.
- Il a une large portée et ne vise pas qu'un seul aspect (comprehensive) des participants.

Pertinence du programme

- Les programmes les plus effectifs s'adressent à un large éventail de familles plutôt qu'à des catégories restreintes et trop ciblées.
- Ils doivent être mis en place au moment le plus opportun pour les familles concernées, quand elles sont les plus réceptives à ce genre de programme.
- Ils tiennent compte du contexte culturel et social des participants.

Mise en place du programme

- Les programmes doivent être mis en place par du personnel qualifié, bien informés et dévoués (on écrit même qu'il s'agit de l'un des facteurs les plus importants).
- Ils mettent l'accent sur des relations positives, de confiance, entre le personnel et les participants.

Évaluation du programme

- Le programme donne lieu à une cueillette systématique d'informations, il est bien documenté.
- Les administrateurs et les professionnels sont convaincus de la nécessité de l'évaluation de leur programme.

(SMALL, Stephen A. et al, « Evidence-Informed Program Improvement : Using Principles of Efeciveness to Enhance the Quality and Impact of Family-Based Prevention Programs », *Family Relations*, Février 2009, volume 58, no. 1, p.1-13).

QUELQUES AUTRES OBSERVATOIRES...

- Le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO) :
<http://www.cefrio.qc.ca/fr/>
- L'observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité :
<http://www.irdes.fr/Ofqss/Ofqss.html>
- L'observatoire des inégalités (en France) :
<http://www.inegalites.fr/>
- L'Observatoire québécois du loisir :
https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=170
- L'Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé :
<http://www.omiss.ca/index.html>
- Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) :
<http://www.crises.uqam.ca/pages/fr/presentation.aspx>

PROCHAIN BULLETIN

Notre prochain bulletin paraîtra en juin prochain.

Il sera entièrement consacré
au programme complet du 10^e symposium
de recherche sur la famille, sur le thème
« Familles et réussites éducatives »,
UQTR, 29-30 octobre 2009.

NOUVEAUTÉ

Sur "Le Portail famille" du CDRFQ
vous pouvez maintenant consulter nos mensuels électroniques,
la liste alphabétique des ouvrages parus récemment
que nous avons recensés, ainsi que les événements à venir.

<http://www.uqtr.ca/cdrfq/portailFamille.html>



est le bulletin de recherche du Conseil
de développement de la recherche
sur la famille du Québec.

Le Conseil a pour mission de
promouvoir la recherche sur la famille
et de contribuer à la diffusion
et à la mise en application de ses
résultats dans les milieux de pratique.

Éditeur

Conseil de développement de la
recherche sur la famille du Québec
(CDFRQ)

80, chemin du Passage, suite 340
Trois-Rivières (Québec) G8T 2M2

Tél. : 819 373-3300

Site Internet : www.uqtr.ca/cdrfq

Courriel : cdrrfq@bellnet.ca

Comité exécutif

Jean-Pierre Lamoureux, président
Chantal Royer, vice-présidente
Daniel Gagnon, secrétaire
Jocelyne Moreau, trésorière
Gilles Pronovost, directeur général

Coordination

Caroline Legault, assistante de recherche
et de communication

Graphisme

Lucile Baril

Imprimerie

Imprimerie Dupont

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1481-0271